



## Procès-verbal de la 5e assemblée régulière du COMITÉ DE PARENTS des Sommets

Tenue mercredi 22 février 2023, à 19 h  
En mode hybride; présentiel au CEFI et virtuelle sur Zoom

**PRÉSENCES :**                          **ABSENCES :**                          **SUBSTITUT:**    **S**

A : Arrivé D: Départ

<input type="checkbox"/>	Breault, Valéry	La Passerelle		<input type="checkbox"/>	Manseau, Dominic	La Passerelle	<b>S</b>
<input type="checkbox"/>	Boucher, Isabelle	La Tourelle		<input type="checkbox"/>	AUCUN	La Tourelle	<b>S</b>
<input checked="" type="checkbox"/>	Sirois, Julien	Masson		<input type="checkbox"/>	AUCUN	Masson	<b>S</b>
<input checked="" type="checkbox"/>	Perreault, Cassandra	ND de l'Assomption		<input type="checkbox"/>	Gallant, Mélanie	ND de l'Assomption	<b>S</b>
<input type="checkbox"/>	Beauchesne, Stéphane	Deux-Soleils		<input type="checkbox"/>	Ouellet, Noémie	Deux-Soleils	<b>S</b>
<input type="checkbox"/>	Gaudreau, Sophie	Dominique-Savio		<input type="checkbox"/>	Mathieu, Josyane	Dominique-Savio	<b>S</b>
<input type="checkbox"/>	Dewey, Justin	Jardin des Frontières		<input type="checkbox"/>	Moreau, Claudia	Jardin des Frontières	<b>S</b>
<input checked="" type="checkbox"/>	Michaud, Anne-Marie	Val de Grâce		<input type="checkbox"/>	Sabourin-Mallette, Lisabelle	Val de Grâce	<b>S</b>
<input checked="" type="checkbox"/>	Martineau, Joëlle	St-Barthélémy		<input type="checkbox"/>	Fortin, Claudia	St-Barthélémy	<b>S</b>
<input checked="" type="checkbox"/>	L. Beaudin, Alexandra	St-Pie-X		<input type="checkbox"/>	AUCUN	St-Pie-X	<b>S</b>
<input checked="" type="checkbox"/>	Lakhal, Rachid	La Chanterelle		<input type="checkbox"/>	Lambert, Stéphane	La Chanterelle	<b>S</b>
<input checked="" type="checkbox"/>	Malo, Alexandre	Plein-Coeur		<input type="checkbox"/>	Fontaine-Lasnier, Dominique	Plein-Coeur	<b>S</b>
<input type="checkbox"/>	Simon, Geneviève	ND de Bonsecours		<input checked="" type="checkbox"/>	Vigneault, Valéry	ND de Bonsecours	<b>S</b>
<input type="checkbox"/>	Laquerre, Lydia	ND de Montjoie		<input type="checkbox"/>	Turcotte, Nicolas	ND de Montjoie	<b>S</b>
<input type="checkbox"/>	St-Pierre Bibeau, Danyka	ND du Sourire		<input type="checkbox"/>	Jetté, Stéphanie	ND du Sourire	<b>S</b>
<input type="checkbox"/>	Bourque, Audrey	Saint-Gabriel		<input type="checkbox"/>	St-Amant, Anne	Saint-Gabriel	<b>S</b>
<input checked="" type="checkbox"/>	Vaillancourt-Denis, Katy	Saint-Philippe		<input type="checkbox"/>	AUCUN	Saint-Philippe	<b>S</b>
<input checked="" type="checkbox"/>	Morin, Karine	L'Escale		<input type="checkbox"/>	Roy, Elisa	L'Escale	<b>S</b>
<input checked="" type="checkbox"/>	Ovando, Lautaro	Tournesol		<input checked="" type="checkbox"/>	Millette, Jocelyn	Tournesol	<b>S</b>
<input checked="" type="checkbox"/>	Champagne, Benoit	La Ruche/EHDAA	/S	<input checked="" type="checkbox"/>	Lapierre, Louise	La Ruche	<b>S</b>
<input checked="" type="checkbox"/>	Bourassa, Dominic	L'Odyssée		<input type="checkbox"/>			
<input checked="" type="checkbox"/>	Lacroix, Caroline	EHDAA/L'Odyssée	/S	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>			
<input checked="" type="checkbox"/>	Rodrigue, Lisa	DG CSSDS		<input type="checkbox"/>			
<input checked="" type="checkbox"/>	Dion, Serge	DGA CSSDS		<input type="checkbox"/>			
<input checked="" type="checkbox"/>	Beauchamp, Lyne	Directrice au CSSDS		<input type="checkbox"/>			



Ordre du jour proposé;

Envoyé par courriel aux membres/substituts le 15 février 2023

Ordre du jour proposé:

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour (*pour décision*)
3. Présentation de la direction générale
4. Adoption du procès-verbal du 25 janvier 2023 et suivis (*pour décision*)
5. Suivi des travaux en sous-comités
  - 5.1. Plans d'intervention
  - 5.2. Politique de communication
  - 5.3. Calendrier scolaire 2023-2024
  - 5.4. Frais chargés pour la surveillance du midi au secondaires (*pour information*)
  - 5.5. Recommandations relativement aux VACS (*pour décision*)
6. Tour de table
7. Communication
  - 7.1. Correspondance et formations (*pour information*)
  - 7.2. FCPQ (*pour information*)
  - 7.3. EHDAA
8. Trésorerie
  - 8.1. Rapport
  - 8.2. Frais de la soirée (*pour décision*)
9. Divers
10. Date de la prochaine rencontre : 22 mars 2023
11. Levée de l'assemblée

Alexandre Malo  
Secrétaire  
Comité de Parents des Sommets

### 1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

M<sup>me</sup> Geneviève Simon, présidente, est dans l'impossibilité de se joindre à cette rencontre. Elle est donc remplacée ponctuellement par M Dominic Bourassa, vice-président.

M Dominic Bourassa accueille les membres et constate le quorum. Ouverture de l'assemblée à 19h00.

### 2. Adoption de l'ordre du jour (pour décision)

M Dominic Bourassa propose de procéder immédiatement au point 3 pour laisser la direction du CSSDS nous quitter plus tôt aujourd'hui.

M<sup>me</sup> Caroline Lacroix propose l'adoption de l'ordre du jour tel que proposé. M Benoit Champagne appuie.

#### **CP-2022-2023-20230222-001**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.  
Proposé par M<sup>me</sup> Caroline Lacroix. Appuyé par M Benoit Champagne.

**Adopté à l'unanimité.**

### 3. Présentation de la direction générale (pour information)

M<sup>me</sup> Lyne Beauchamp nous informe du processus pour la désignation des parents siégeant au Conseil d'Administration du CSSDS. Les parents éligibles recevront un avis dès le 20 mars les informant du processus. Les parents auront jusqu'au 21 avril pour y répondre.

M<sup>me</sup> Lisa Rodrigue nous rappelle les travaux en lien avec le PEVR qui s'en vient pour notre prochaine rencontre du 22 mars 2023.

Des parents se demandaient pour quelle raison il y avait des caméras de déployer à certaines écoles et pas à d'autres. M<sup>me</sup> Lisa Rodrigue devrait pourvoir répondre aux enjeux de sécurité soulevés lors de notre prochaine rencontre du 22 mars 2023.

M<sup>me</sup> Lisa Rodrigue nous rappelle que les plans de lutte à la violence sont uniques à chaque école. Il existe cependant un outil de sondage qui est uniforme dans le CSSDS afin d'avoir des points de comparaison fiables. Il existe une perception répandue auprès des jeunes que les adultes ne font pas de suivi pour donner suite aux déclarations de cas. Il devrait y avoir une meilleure communication envers les jeunes afin de renforcer le sentiment de sécurité. On nous confirme qu'autant les gestes de violence que l'intimidation doivent être systématiquement déclarés et centralisés au CSSDS.

#### 4. Adoption du procès-verbal du 25 janvier 2023 et suivis

M Rachid Lakhal propose l'adoption du procès-verbal du 25 janvier 2023 tel que présenté. M Lautaro Ovando appuie.

##### **CP-2022-2023-20230222-002**

Il est résolu d'adopter le procès-verbal du 25 janvier 2023 tel que présenté.  
Proposé par Rachid Lakhal. Appuyé par M Lautaro Ovando.

**Adopté à l'unanimité.**

M<sup>me</sup> Alexandre Malo fait les suivis nécessaires. M Stéphane Beauchesne a préparé une nouvelle forme plus simple de registre des décisions. M<sup>me</sup> Geneviève Simon a fait l'envoi de la résolution CP-2022-2023-20230125-004 concernant les plans d'interventions.

#### 5. Suivi des travaux en sous-comités

##### 5.1. Recommandations sur la diffusion des plans d'intervention

La résolution CP-2022-2023-20230125-004 a été envoyé au CSSDS.

##### 5.2. Création d'une politique de communication

M Lautaro Ovando prend connaissance du sujet au fil de ses implications. Il devrait rencontrer Mme Louise Lapierre afin d'écrire une première ébauche et potentiellement la présenter lors de notre prochaine rencontre le 22 mars 2023.

##### 5.3. Recommandations sur le calendrier scolaire 2023-2024

M Serge Dion nous a partager les documents nécessaires au démarrage du projet afin d'étayer nos recommandations pour le calendrier scolaire 2024-2025 avant la fin des cours.

##### 5.4. Frais chargés pour la surveillance du midi au secondaires

M Benoit Champagne nous présente un budget des coûts et dépenses des frais au niveau du secondaires. Les parents ont l'impression de payer beaucoup plus chère que les coûts réels. On peut aussi remarquer que 85% des parents paient en plus pour le 15% restant. Les frais chargés nous semblent donc gonflés artificiellement.

##### 5.5. Recommandations relativement aux VACS

Le sous-comité responsable d'écrire des recommandations relativement aux VACS présente le résultats des discussions de groupe. M<sup>me</sup> Joëlle Martineau nous en fait la présentation. La proposition initiale se trouve en annexe au PV à la page 7. M Lautaro Ovando apporte des modifications à la proposition initiale tel que présenté en annexe au PV à la page 10. M Lautaro

Ovando propose, appuyé par Valéry Vigneault, de partager au CA du CSSDS la version amendée des recommandations relativement aux VACS au nom du CP.

**CP-2022-2023-20230222-003**

Il est résolu de partager les recommandations amendées relativement aux VACS au CA du CSSDS.

Proposé par M Lautaro Ovando. Appuyé par M<sup>me</sup> Valéry Vigneault.

**Adopté à l'unanimité.**

**6. Tour de table**

Plusieurs parents partagent des expériences de leurs écoles.

**7. Communication**

**7.1. Correspondance et formations**

Le CE de l'école de l'Odyssée partage à l'ensemble du CP une résolution prise lors de la séance extraordinaire du 21 février 2023 au sujet des pratiques sur la présentation et le suivi de budget.

« Le conseil d'établissement demande au C.A. de mandater la directrice générale du CSS des Sommets de s'assurer de la mise en place de méthodes comptables qui permettront à notre direction de présenter un budget ventilé et transparent. Cette demande est faite dans le but de permettre aux membres du conseil d'établissement de prendre des décisions éclairées en respectant les valeurs du CSS des Sommets, soient la coopération, la bienveillance l'accomplissement et l'excellence dans les meilleurs intérêts des élèves de notre école. »

M Lautaro Ovando propose que le CP adopte une lettre d'appui à cette démarche lors de notre prochaine assemblée régulière du 22 mars 2023. M Alexandre Malo appuie.

**CP-2022-2023-20230222-004**

Il est résolu d'écrire une lettre d'appui à la démarche du CÉ de l'École de L'Odyssée pour notre prochaine assemblée régulière du 22 mars 2023.

Proposé par M Lautaro Ovando. Appuyé par M Alexandre Malo.

**Adopté à l'unanimité.**

**7.2. FCPQ**

M Benoit Champagne nous fait un résumé du dernier conseil général de la FCPQ.

M Alexandre Malo nous présente rapidement la deuxième édition de la semaine de

l'engagement parentale (<https://www.fcpq.qc.ca/parents-engages/distinctions-reconnaissance>) et demande à tous les parents de partager l'information à leur CÉ.

### 7.3. EHDAA

Mme Caroline Lacroix nous fait un résumé de la dernière rencontre du 13 février 2023. Il a entre autre été mentionné que certaines directions d'école créaient des Plans d'Intervention sans la participations des parents respectifs.

## 8. Trésorerie

### 8.1. Rapport

Il n'y a pas eu de dépense lors de notre dernière rencontre.

### 8.2. Frais de la soirée (*pour décision*)

M<sup>me</sup> Karine Morin propose que le comité de parents adopte les frais liés aux dépenses de la soirée. M<sup>me</sup> Caroline Lacroix appuie.

#### **CP-2022-2023-20230222-005**

Il est résolu que le comité de parents adopte les frais liés aux dépenses de la soirée.  
Proposé par M<sup>me</sup> Karine Morin. Appuyé par M<sup>me</sup> Caroline Lacroix.

**Adopté à l'unanimité.**

## 9. Date de la prochaine rencontre: 22 mars 2023

### 10. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, il proposé par M Lautaro Ovando de lever l'assemblée à 21h28. M Benoit Champagne appuie.

#### **CP-2022-2023-20220222-006**

Il est résolu que le comité de parents lève la séance à 22h18.  
Proposé par M Lautaro Ovando. Appuyé par M Benoit Champagne.

**Adopté à l'unanimité.**

---

Dominic Bourassa  
*Vice-Président*

*ANNEXE (Proposition initiale)*

*Suivi de la recommandation du Comité de Parents (CP) des Sommets pour le Conseil d'Administration (CA) du centre de services scolaire des Sommets (CSSDS) concernant le projet de loi 394 déposé, par Mme Christine Labrie, le 21 octobre 2021, recommandation déposée par le Comité de Parents (CP) en date du 29 avril 2022.*

**PROJET DE LOI 394**

Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement dispensant des services de l'éducation préscolaire, d'enseignement au primaire ou d'enseignement en formation générale ou professionnelle au secondaire, incluant les services éducatifs pour les adultes

**RECOMMANDATION DU CP DES SOMMETS**

**PRÉAMBULE**

Souhaitant donner suite à diverses situations de violences à caractère sexuel nous ayant été rapportées lors des 3 dernières années par des parents, en toute confidentialité, le comité de parents des Sommets a mis en place un comité afin d'étudier la situation et de se pencher sur des pistes de solutions et de réflexions. Nous trouvons primordial d'offrir un milieu d'apprentissage et de vie scolaire sain à nos enfants. Qu'il y ait de la formation, des redditions de compte et des encadrements clairs concernant les violences à caractère sexuel dans les milieux scolaires québécois nous paraît primordial et urgent, et ce, afin de permettre l'épanouissement dans l'égalité des chances de la future société québécoise, de nos enfants.

**CONSIDÉRANT**

Considérant qu'en 2023, il est plus que temps que les violences à caractère sexuel soient prises aux sérieux;

Considérant que la prévention et l'éducation sont deux moyens probants quant à la lutte contre les violences à caractère sexuel;

Considérant qu'une fille sur cinq rapporte avoir été victime de violences sexuelles avant l'âge de 18 ans;<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> FONDATION MARIE-VINCENT. *Statistiques sur la violence sexuelle*, [En ligne]. <https://marie-vincent.org/cause/statistiques-sur-la-violence-sexuelle/> (Page consultée le 21 avril 2022)

Considérant qu'un garçon sur dix rapporte avoir été victime de violences sexuelles avant l'âge de 18 ans;<sup>2</sup>

Considérant que plus de 25% des adolescent.e.s rapportent s'être déjà fait demandé une photo nue ou à connotation sexuelle d'elle-même ou de lui-même;<sup>3</sup>

Considérant que dans près de 9 cas sur 10, la victime d'une agression sexuelle est une fille ou une femme.<sup>4</sup>

Considérant que les jeunes de 12 à 17 ans sont le groupe d'âge le plus souvent indiqué comme étant les auteurs présumés d'agression sexuelle.<sup>5</sup>

Considérant que les établissements du CSSDS sont responsables de la formation des nouvelles générations de citoyens;

Considérant l'absence de politique distincte pour prévenir et combattre spécifiquement les violences à caractère sexuel dans les établissements du centre de services scolaires des Sommets;

Considérant que les établissements d'enseignement supérieur se sont déjà dotés de telles politiques et ce, pour protéger une clientèle moins vulnérable que celle des établissements primaire, secondaire et préscolaire;

Considérant qu'il est du devoir de tous de protéger nos enfants des violences à caractère sexuel;

Considérant que tous les membres siégeant du CA doivent agir avec bienveillance envers la collectivité et que toutes les décisions prises lors des CA sont en fonction du bien des élèves;

Considérant que l'une des orientations du plan d'engagement vers la réussite scolaire (PEVRS) est d'offrir à toutes les personnes les meilleures conditions pour apprendre et réussir tôt et tout au long de leur vie;

Considérant que l'une des orientations du plan d'engagement vers la réussite scolaire (PEVRS) est d'assurer un environnement bienveillant, sain et sécuritaire qui favorise la communication ainsi que des relations personnelles et sociales enrichissantes par : • La poursuite du déploiement des plans d'action et des pratiques probantes pour contrer l'intimidation et la violence dans chaque milieu;

---

<sup>2</sup> FONDATION MARIE-VINCENT. *Statistiques sur la violence sexuelle*, [En ligne]. <https://marie-vincent.org/cause/statistiques-sur-la-violence-sexuelle/> (Page consultée le 21 avril 2022)

<sup>3</sup> FONDATION MARIE-VINCENT. *Statistiques sur la violence sexuelle*, [En ligne]. <https://marie-vincent.org/cause/statistiques-sur-la-violence-sexuelle/> (Page consultée le 21 avril 2022)

<sup>4</sup> INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE (INSPQ) : [en ligne] <https://www.inspq.qc.ca/agression-sexuelle/statistiques> (Page consultée le 15 février 2023)

<sup>5</sup> INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE (INSPQ) : [en ligne] <https://www.inspq.qc.ca/agression-sexuelle/statistiques> (Page consultée le 15 février 2023)

Considérant que le comité de parents des Sommets pense que le centre de services scolaire des Sommets devrait être un centre de services scolaire à l'avant-garde du mouvement contre les violences à caractère sexuel, et être fier d'encourager les autres centres à en faire autant;

Considérant l'article 39, de la loi sur la protection de la jeunesse; *Professionnels travaillant auprès des enfants, employés des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, enseignants, personnes œuvrant dans un milieu de garde et policiers : Lorsqu'elles sont dans l'exercice de leurs fonctions, ces personnes doivent signaler toutes les situations visées par la LPJ.*

**Le comité de parents des Sommets recommande au Conseil d'Administration (CA) du centre de services scolaires des Sommets de mettre en place sans plus tarder, une politique distincte du plan de lutte à la violence et à l'intimidation pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel. Cette politique devrait prendre en considération tous types de violences, clarifier le champ et la méthode d'application dans les établissements et établir des procédures pour le traitement des plaintes.**

**ET**

**Le comité de parents des Sommets recommande au Conseil d'Administration (CA) du centre de services scolaires des Sommets de mandater la directrice générale pour faire des représentations à ce sujet auprès des autres centres et du gouvernement.**

## **CONCLUSION**

Nous, le comité de parents des Sommets, trouvons la situation inquiétante, et les événements des derniers mois au Québec nous rappellent que personne n'est vraiment à l'abri. Il est temps d'agir en s'assurant que la problématique soit adressée dès le plus jeune âge possible afin que survienne un changement de culture incontournable et que cesse la banalisation des violences à caractère sexuel.

Dans la perspective de passer de la parole aux actes, le comité de parents des Sommets est très intéressé à collaborer avec le centre dans le dossier de la création d'une telle politique, que ce soit par la création d'un sous-comité, par des rencontres, par le transfert d'information ou de données probantes.

Parce que nous sommes en 2023...

*ANNEXE (Proposition amendée et adoptée)*

*Suivi de la recommandation du Comité de Parents (CP) des Sommets pour le Conseil d'Administration (CA) du centre de services scolaire des Sommets (CSSDS) concernant le projet de loi 394 déposé, par Mme Christine Labrie, le 21 octobre 2021, recommandation déposée par le Comité de Parents (CP) en date du 29 avril 2022.*

## **PROJET DE LOI 394**

Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement dispensant des services de l'éducation préscolaire, d'enseignement au primaire ou d'enseignement en formation générale ou professionnelle au secondaire, incluant les services éducatifs pour les adultes

## **RECOMMANDATION DU CP DES SOMMETS**

### **PRÉAMBULE**

Souhaitant donner suite à diverses situations de violences à caractère sexuel nous ayant été rapportées lors des 3 dernières années par des parents, en toute confidentialité, le comité de parents des Sommets a mis en place un comité afin d'étudier la situation et de se pencher sur des pistes de solutions et de réflexions. Nous trouvons primordial d'offrir un milieu d'apprentissage et de vie scolaire sain à nos enfants. Qu'il y ait de la formation, des redditions de compte et des encadrements clairs concernant les violences à caractère sexuel dans les milieux scolaires québécois nous paraît primordial et urgent, et ce, afin de permettre l'épanouissement dans l'égalité des chances de la future société québécoise, de nos enfants.

### **CONSIDÉRANT**

Considérant qu'en 2023, il est plus que temps que les violences à caractère sexuel soient prises au sérieux;

Considérant que la prévention et l'éducation sont deux moyens probants quant à la lutte contre les violences à caractère sexuel;

Considérant qu'une fille sur cinq rapporte avoir été victime de violences sexuelles avant l'âge de 18 ans;<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> FONDATION MARIE-VINCENT. *Statistiques sur la violence sexuelle*, [En ligne]. <https://marie-vincent.org/cause/statistiques-sur-la-violence-sexuelle/> (Page consultée le 21 avril 2022)

Considérant qu'un garçon sur dix rapporte avoir été victime de violences sexuelles avant l'âge de 18 ans;<sup>2</sup>

Considérant que plus de 25% des adolescent.e.s rapportent s'être déjà fait demandé une photo nue ou à connotation sexuelle d'elle-même ou de lui-même;<sup>3</sup>

Considérant que dans près de 9 cas sur 10, la victime d'une agression sexuelle est une fille ou une femme.<sup>4</sup>

Considérant que les jeunes de 12 à 17 ans sont le groupe d'âge le plus souvent indiqué comme étant les auteurs présumés d'agression sexuelle.<sup>5</sup>

Considérant que les établissements du CSSDS sont responsables de la formation des nouvelles générations de citoyens;

Considérant l'absence de politique distincte pour prévenir et combattre spécifiquement les violences à caractère sexuel dans les établissements du centre de services scolaires des Sommets;

Considérant que les établissements d'enseignement supérieur se sont déjà dotés de telles politiques et ce, pour protéger une clientèle moins vulnérable que celle des établissements primaire, secondaire et préscolaire;

Considérant qu'il est du devoir de tous de protéger nos enfants des violences à caractère sexuel;

Considérant que tous les membres siégeant du CA doivent agir avec bienveillance envers la collectivité et que toutes les décisions prises lors des CA sont en fonction du bien des élèves;

Considérant que l'une des orientations du plan d'engagement vers la réussite scolaire (PEVRS) est d'offrir à toutes les personnes les meilleures conditions pour apprendre et réussir tôt et tout au long de leur vie;

Considérant que l'une des orientations du plan d'engagement vers la réussite scolaire (PEVRS) est d'assurer un environnement bienveillant, sain et sécuritaire qui favorise la communication ainsi que des relations personnelles et sociales enrichissantes par : • La poursuite du déploiement des plans d'action et des pratiques probantes pour contrer l'intimidation et la violence dans chaque milieu;

---

<sup>2</sup> FONDATION MARIE-VINCENT. *Statistiques sur la violence sexuelle*, [En ligne]. <https://marie-vincent.org/cause/statistiques-sur-la-violence-sexuelle/> (Page consultée le 21 avril 2022)

<sup>3</sup> FONDATION MARIE-VINCENT. *Statistiques sur la violence sexuelle*, [En ligne]. <https://marie-vincent.org/cause/statistiques-sur-la-violence-sexuelle/> (Page consultée le 21 avril 2022)

<sup>4</sup> INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE (INSPQ) : [en ligne] <https://www.inspq.qc.ca/agression-sexuelle/statistiques> (Page consultée le 15 février 2023)

<sup>5</sup> INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE (INSPQ) : [en ligne] <https://www.inspq.qc.ca/agression-sexuelle/statistiques> (Page consultée le 15 février 2023)

Considérant que le comité de parents des Sommets pense que le centre de services scolaire des Sommets devrait être un centre de services scolaire à l'avant-garde du mouvement contre les violences à caractère sexuel, et être fier d'encourager les autres centres à en faire autant;

Considérant l'article 39, de la loi sur la protection de la jeunesse; *Professionnels travaillant auprès des enfants, employés des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, enseignants, personnes œuvrant dans un milieu de garde et policiers : Lorsqu'elles sont dans l'exercice de leurs fonctions, ces personnes doivent signaler toutes les situations visées par la LPJ.*

**Le comité de parents des Sommets recommande au Conseil d'Administration (CA) du centre de services scolaires des Sommets de mettre en place sans plus tarder, une politique en matière de VACS, distincte du *plan de lutte à la violence et à l'intimidation* afin de mieux prévenir et combattre les violences à caractère sexuel.**

**Cette politique devrait prendre en considération tous types de violences, clarifier le champ et la méthode d'application dans les établissements et établir des procédures pour le traitement des plaintes. Non seulement en établissant des mesures ou sanctions immédiates, graduées selon la sévérité des gestes allégués, mais également en tenant compte prioritairement, de la santé et la sécurité des victimes et/ou témoins actifs dénonçant les gestes.**

**Cette politique devrait établir des limites de temps maximum pour le traitement des plaintes ainsi qu'établir une pratique uniforme au sein du CSSDS pour la compilation de données statistiques servant à suivre l'évolution quantitative et qualitative des VACS.**

**Enfin, cette politique devrait être diffusée à tous les membres des communautés scolaires - étudiants, parents, enseignants, intervenants, personnel de soutien, employés d'entretien, etc. – en complément de l'adhésion aux codes de vie applicables.**

**ET**

**Le comité de parents des Sommets recommande au Conseil d'Administration (CA) du centre de services scolaires des Sommets de mandater la directrice générale pour faire des représentations à ce sujet auprès des autres centres et du gouvernement.**

## **CONCLUSION**

Nous, le comité de parents des Sommets, trouvons la situation inquiétante, et les événements des derniers mois au Québec nous rappellent que personne n'est vraiment à l'abri. Il est temps d'agir en s'assurant que la problématique soit adressée dès le plus jeune âge possible afin que survienne un changement de culture incontournable et que cesse la banalisation des violences à caractère sexuel. Nous souhaitons démontrer clairement que les VACS sont intolérables et que ce sont des comportements à éradiquer définitivement des milieux de vie censés être sains et sécuritaires pour



la formation des nouveaux citoyens qui poursuivront notre chemin collectif vers une société dite avancée.

Dans la perspective de passer de la parole aux actes, le comité de parents des Sommets est très intéressé à collaborer avec le centre dans le dossier de la création d'une telle politique, que ce soit par la création d'un sous-comité, par des rencontres, par le transfert d'information ou de données probantes.

Parce que nous sommes en 2023...